

# Une école de formation en redressement judiciaire à Caen : une centaine de salariés inquiets

L'école de formation Scholar Fab, qui compte plusieurs campus en Normandie, a été placée en redressement judiciaire. Une centaine de salariés craignent pour leurs postes à Caen.



L'école de formations Scholar Fab placée en redressement judiciaire. Ici le site de Caen.

Sur la devanture de la Scholar Fab, située non loin du CHU de Caen (Calvados), des banderoles "Les CCI nous lâchent", sont affichées. Elles témoignent de la crainte des salariés de cet organisme de formation placé en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Caen depuis le 22 mai 2024.

"Nous avons appris lors d'un CSE extraordinaire le 25 mai que Scholar Fab était placée en procédure de redressement judiciaire", expliquent des salariés inquiets.

### École spécialisée dans la formation

Cette école supérieure en alternance et organisme de formation propose des parcours diplômants, reconnus par l'État, dans différents domaines : commerce, vente, administratif, informatique, design, etc. Elle dispose de plusieurs campus en Normandie, notamment à Caen, au Havre et à Alençon. Les CCI (chambres de commerce et d'industrie) de ces départements en sont actionnaires.

Le groupe Scholar Fab est né de la fusion de trois écoles de formation intervenue en 2020. C'est en 2022 qu'elles prennent toutes le nom "Scholar Fab".

### Des difficultés économiques et un manque de trésorerie

Depuis le mois de septembre 2023, Loïc Adriaenssen en est le directeur général par interim. "J'ai été missionné par la CCI pour aider l'entreprise à redresser sa situation économique", explique-t-il à Liberté Caen.

En effet, la Scholar Fab avait des difficultés économiques avec un manque de trésorerie. "La réforme de la formation a énormément fragilisé les organismes de formation et à cela est venu s'ajouter le désengagement de l'État dans la formation, ce qui provoque des manques d'argent pour les organismes", avance-t-il sans en dire davantage sur les raisons de ces difficultés intrinsèques à l'école.



Les banderoles affichées à l'entrée de la Scholar Fab de Caen.

## Six offres de repreneurs

Le placement en redressement judiciaire de Scholar Fab a pour objectif de permettre une possible cession à des repreneurs.

*Nous avons, pour l'heure, reçu six offres qui sont ouvertes avec des capacités d'être améliorées. Nous avons jusqu'au 17 juillet pour les étudier avant d'en déposer plusieurs au tribunal de commerce. Loïc Adriaenssen, directeur général par intérim*

Le tribunal de commerce doit se prononcer d'ici la fin du mois.

Objectif : la poursuite des formations avec les formateurs

"Notre objectif avec une potentielle reprise est la poursuite des formations avec le personnel enseignant. Si tel n'est pas le cas, nous nous engageons à avoir un plan d'accompagnement de retour à l'emploi", assure le directeur.

## La crainte d'une centaine de salariés

Actuellement, Scholar Fab emploie une centaine de salariés et forme environ 300 apprenants. "Pour ceux qui vont finir leur formation en septembre ou en octobre, une solution a été trouvée." Ils pourront passer leur certification par le biais des CCI.

Concernant le rôle des CCI dans ce dossier, la CCI Caen Normandie ne souhaite pas commenter tant "que le dossier est en cours". Le directeur général de Scholar Fab, explique que "Les CCI ont un rôle d'actionnaires et interviennent depuis longtemps financièrement pour aider."

Les salariés, interrogés par Liberté Caen, attendent la décision du tribunal de commerce et espèrent ne pas recevoir des lettres de licenciement pendant l'été.